

Pourquoi la RTBF n'a pas encore les droits télé pour les Jeux olympiques

C'est l'une des dernières chaînes en Europe à ne pas encore avoir acheté les droits à Discovery. Les négociations sont en bonne voie et tournent autour du digital.

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

Dans un an et trois mois débute les Jeux olympiques d'été de Tokyo. Seront-ils rediffusés sur la RTBF comme cela a toujours été le cas par le passé ou la chaîne publique va-t-elle faire l'impasse comme pour les Jeux d'hiver de PyeongChang en Corée ? On ne le sait toujours pas alors que cela fait belle lurette que les droits de diffusion de cette compétition ont été vendus partout ailleurs en Europe ainsi qu'en Flandre. La réponse à cette question devrait tomber « dans les quinze jours », selon la RTBF. « L'achat des droits de diffusion pour Tokyo mais aussi pour Paris (2024) se négocie pour le moment avec Discovery », nous indique Michel Lecomte, directeur des sports. « J'ai le sentiment qu'on y est presque. Il y a une volonté commune d'atteindre un accord. Vu la proximité de l'événement, on doit vite trouver une solution ».

Pour comprendre pourquoi ce dossier traîne à ce point, il faut revenir en juin 2015. À l'époque, le géant américain des médias Discovery crée la surprise (et la stupéfaction chez certains...) en décrochant les droits de diffusion pour l'Europe des quatre éditions des Jeux olympiques entre 2018 et 2024 (les Jeux d'hiver de Pyeongchang 2018 et de Pékin 2022 et les Jeux d'été de Tokyo 2020 et de Paris 2024). Alors qu'elles étaient habituées à détenir ces droits par le passé, les télé publiques européennes réunies au sein de l'UER (Union européenne de radiodiffusion) ont dû s'incliner face à l'offre déposée

par la maison mère d'Eurosport. Elles proposaient 850 millions d'euros contre 1,3 milliard d'euros pour Discovery.

Ce dernier n'a néanmoins pas conservé l'exclusivité des retransmissions pour Eurosport. Il a dû sous-licencier une partie de ses droits à des chaînes nationales de façon à répondre à l'exigence du Comité international olympique (CIO) qui veut une diffusion la plus large possible de l'événement sportif. En France, l'opérateur public France Télévisions vient ainsi d'annoncer la signature d'un accord pour la retransmission des Jeux olympiques de Pékin et de Paris. En Grande-Bretagne, la BBC a aussi trouvé un accord avec Discovery.

Pas d'accord sur les Jeux de PyeongChang

En Belgique francophone, cette situation inédite a suscité des difficultés. La RTBF était habituée à passer par l'UER pour acquérir les droits des JO (à l'exception des Jeux de 2014 et 2016 où elle avait dû les acheter à l'agence Sport-Five). L'organisation - basée à Genève et présidée par Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF - demandait à ses membres ce qu'ils étaient prêts à payer pour obtenir les droits, additionnait les montants puis proposait un prix global au CIO. Le service public francophone belge s'était préparé à prendre à sa charge sa « juste » part des 850 millions proposés par l'UER mais pas plus. Cela ne correspondait pas aux exigences financières de Discovery. Du coup - et vu le moindre intérêt des téléspectateurs pour cette compétition -, la

RTBF a renoncé aux droits de diffusion des Jeux d'hiver de PyeongChang. Comme Discovery vendait simultanément PyeongChang et Tokyo, la RTBF n'a pas pu acheter les Jeux d'été de 2020 en même temps que les autres chaînes. Elle avait - il faut le préciser - peu de pression pour conclure rapidement un accord puisqu'elle n'a pas vraiment de concurrent sur son territoire. RTL n'a jamais montré beaucoup d'intérêt pour la diffusion des JO.

On veut avoir la certitude de pouvoir toucher tous

nos publics, y compris sur le digital Michel Lecomte

Les discussions entre Discovery et la RTBF ont repris et portent aujourd'hui essentiellement sur l'étendue des droits dans la sphère digitale. La RTBF veut obtenir des assurances et des éclaircissements. « Quels seront les nouveaux usages, les plateformes à succès de la RTBF en 2024 ? », s'interroge Michel Lecomte. « On ne le sait pas. On veut avoir la certitude de pouvoir toucher tous nos publics y compris sur le digital. Les derniers pourparlers ont été positifs sur ce plan alors qu'au début, il y avait un vrai questionnement ».

Les négociations portent aussi sur le nombre d'heures de retransmission en direct autorisées. Discovery et la RTBF envisagent la possibilité de dépasser les 200 heures prévues normalement dans le package pour les seuls Jeux de Paris. Ce serait précieux pour la RTBF compte tenu de la proximité géographique de l'événement mais aussi de la concurrence extrêmement forte qui va venir de France Télévisions. On sait que les Belges regardent beaucoup les chaînes françaises et que France Télévisions va sans doute consentir d'importants efforts financiers pour assurer la couverture de cet événement. Cet allongement de la durée aura une influence sur le prix. Combien ? Michel Lecomte ne dévoile aucun chiffre mais affirme que « l'objectif de la RTBF est de rester dans le juste prix et que celui-ci ne sera de toute façon pas éloigné du prix pour lequel la RTBF s'était portée garante dans le cadre de l'offre de l'UER. Il n'y aura certainement pas d'inflation. Il n'y a pas de raison. N'oublions pas qu'Eurosport est lui-même un diffuseur et qu'il va assurer une couverture assez large de l'événement ».

Dans la négociation, la RTBF fait aussi valoir le fait qu'elle est prête à diffuser les Jeux d'hiver de Pékin même si la compétition est peu porteuse en termes d'audience, histoire de répondre au souhait du Comité international olympique. Précisons enfin que les droits pour les jeux paralympiques de Tokyo ont, eux, déjà été acquis.